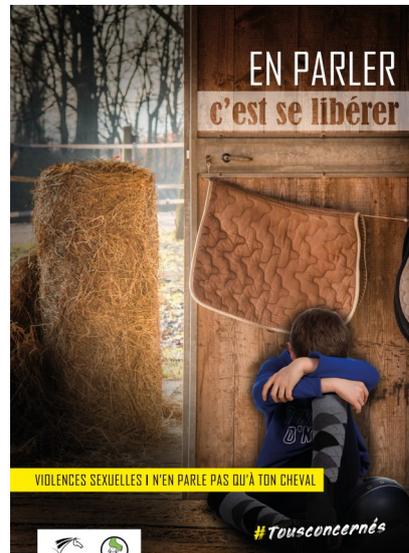


Communiqué FFE, le 16 mars 2021



La FFE signe un partenariat avec COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

La Fédération Française d'Équitation (FFE) annonce la signature d'un partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile pour l'accompagner dans sa lutte contre les violences sexuelles.

La FFE poursuit et renforce son dispositif ainsi que les actions déjà engagées contre toute forme de violence et de discrimination en général. Elle oeuvre pour que les activités équestres restent porteuses de valeurs universelles.

La fédération a adopté un plan de prévention des violences autour de deux axes majeurs : l'information tout public et la libération de la parole et un plan de formation des acteurs de l'équitation. Aujourd'hui, elle joint ses forces à un acteur reconnu et expert dans les violences : l'association Colosse aux pieds d'argile. Cette association a pour vocation la prévention et la sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de pédocriminalité et de bizutage dans le milieu sportif ainsi que l'accompagnement et l'aide aux victimes et la formation des personnels encadrant les mineurs.

Dans le cadre de leur partenariat, la FFE et l'association Colosse aux pieds d'argile s'engagent mutuellement à **déployer tous les moyens pour réaliser pleinement leurs objectifs respectifs**, telles que l'organisation de réunions de sensibilisation, de prévention et de formation...

Communiqué FFE , le 16 mars 2021

Frédéric Bouix, Délégué général de la FFE : « Depuis les premières révélations dans le monde du sport, la FFE a tout de suite œuvré pour stopper ces agissements et permettre aux victimes et aux témoins de prendre la parole et de dénoncer ces actes odieux. En appui de notre dispositif de lutte et des moyens de sensibilisation et de prévention mis en place, ce partenariat démontre, s'il en était besoin, que la fédération est déterminée à aller encore plus loin. »

Sébastien Boueilh, directeur-fondateur de Colosse aux pieds d'argile : « Je suis heureux de compter la Fédération Française d'Équitation parmi les structures qui rejoignent notre combat afin d'éveiller les consciences et encourager la libération de la parole. Cette convention acte notre engagement commun dans la protection des licenciés mineurs et majeurs, sportifs et encadrants de la Fédération pour enrayer ensemble ce fléau. »

Pour tout complément d'informations : <https://www.ffe.com/Signalement>

CONTACTS PRESSE

FFE Communication – Katy Menini (+33 645 709 197) | katy.menini@ffe.com

Agence Consulis - Véronique Gauthier (+33 672 770 600) & Valérie Bleys (+33 786 615 546) | agenceconsulis@gmail.com

 FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM